

ENTRE NOUS

Depuis le 1^{er} juillet 2024, Erilia et Logirem ont fusionné. Erilia est désormais le plus important bailleur des régions PACA et Corse. Avec un patrimoine de 90 000 logements et avec 190 000 personnes logées, nous avons pour ambition d'avoir un impact encore plus grand sur votre qualité de vie et votre satisfaction.

- Vous étiez déjà locataire Erilia avant le 1^{er} juillet ? Pour vous rien ne change, Erilia reste votre bailleur et vos contacts sont toujours les mêmes.
- Vous étiez locataire Logirem avant le 1^{er} juillet ou êtes locataire depuis le 1^{er} juillet dans un logement anciennement géré par Logirem ? Jusqu'à fin décembre, continuez à utiliser votre espace et application mobile en ligne habituels et à contacter votre Centre de Relations Clients. Des questions sur la fusion ? Consultez notre Foire aux Questions : logireminfo.erilia.fr

PRÈS DE CHEZ VOUS

Antibes (06)

Une résidence pour bien vieillir à Antibes!

D'ici 2026, la résidence autonomie La Fontaine de Fontvieille verra le jour à Antibes, dans le quartier de la Fontonne. Avec ses 84 logements, la résidence sera située à proximité des commerces et des transports en commun. Gérée et animée par le CCAS d'Antibes, elle proposera des activités culturelles et des loisirs adaptés pour répondre à un besoin essentiel : prévenir la perte d'autonomie des personnes âgées et handicapées, tout en leur offrant un environnement sécurisé et convivial. Erilia avait déjà construit Estérel, une résidence autonomie similaire dans le quartier de Juan-les-Pins.

Antibes (06)

Des logements moins gourmands en énergie



En septembre dernier, Erilia a organisé une visite de la résidence réhabilitée « Notre Dame d'Entrevignes » en présence de Jean Leonetti, Maire d'Antibes. Grâce à d'importants travaux, les logements sont aujourd'hui plus confortables et consomment 3 fois moins d'énergie. Cette réhabilitation, réalisée sans augmentation de loyer pour les locataires, s'inscrit dans notre engagement à rénover durablement les bâtiments de plus de 30 ans sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, pour offrir des logements à la fois plus agréables et économes en énergie.

Hyères (83)

Sous la canopée: une nouvelle résidence



Cet été, 45 nouveaux locataires ont emménagé au sein de la résidence Canopy, un véritable havre de paix situé à Hyères-les-Palmiers, à deux pas du parc Olbius Riquier et à proximité du centre-ville et du complexe aquatique. Ces logements, du T2 au T5, bénéficient de 52 places de stationnement et s'inscrivent dans un programme ambitieux de 165 logements, mêlant logements sociaux, intermédiaires et accession sociale, pour répondre à tous les besoins.

À VENDRE

SIX-FOURS-LES-PLAGES (83)

Mistral de la Mer



Erilia Accession vous offre l'opportunité de devenir propriétaire grâce au BRS, à seulement 800 m des plages! 13 logements disposant d'une grande terrasse (jusqu'à 39 m²) ou d'un jardin, avec parking en sous-sol, vous sont proposés au sein d'une résidence sécurisée. Profitez des nombreux avantages de ce dispositif : prix attractifs, frais de notaire réduits, Prêt à Taux Zéro. Renseignements : erilia.accession@erilia.fr

BIEN VOUS ASSURER

Avez-vous pensé à mettre à jour votre attestation d'assurance habitation ?

La loi vous impose en qualité de locataire de vous assurer pour vos risques locatifs dès votre entrée dans le logement. Tous les ans, vous devez justifier que vous êtes assurés en nous envoyant une attestation d'assurance multirisques habitations.

Si vous ne respectez pas votre obligation, Erilia souscrit une « assurance pour compte » à votre place, qui sera facturée sur votre loyer. ATTENTION, l'assurance pour compte d'Erilia ne remplace pas un contrat d'assurance

multirisques habitation. Elle ne couvre ni vos biens personnels, ni votre responsabilité civile vie privée. Cette garantie ne couvre que les dommages causés au bâtiment et aux voisins en cas d'incendie, d'explosion ou de dégâts des eaux. Elle ne couvre pas non plus votre véhicule en cas d'incidents qui pourraient survenir dans votre garage.

Transmettez votre attestation d'assurance Multirisques habitation à votre gestionnaire d'immeubles, à votre agence en version papier ou par e-mail ou directement via votre espace client en ligne.

BON À SAVOIR

Le nettoyage c'est nous, la propreté c'est vous !

La propreté des parties communes de votre résidence est un point important de votre confort quotidien. Nos prestataires sont mobilisés pour assurer un service de qualité et nous intensifions également les contrôles qualité de leurs prestations de nettoyage. Pour préserver la propreté des parties communes, nous comptons aussi sur vous. Vos ordures ménagères doivent être enfermées dans des sacs plastiques et déposées dans les conteneurs

dédiés. Pensez à refermer les couvercles des poubelles pour éviter la présence de nuisibles (rats, blattes, mouches). N'oubliez pas d'utiliser les bacs de tri pour recycler vos déchets plastiques et verre. Enfin, pour les meubles et l'électroménager dont vous n'avez plus l'utilité, déposez-les en déchetterie. Pour la propreté de votre résidence, adoptez tous ces réflexes!



CLAIR ET NET Demande de mutation: comment ça marche?

Vous occupez un logement social et souhaitez déménager ? Découvrez comment être éligible à une demande de mutation.



Étape 1 : Les règles à respecter

- Être à jour du paiement de votre loyer et de vos charges
- Disposer d'une assurance logement à jour
- Conserver votre logement actuel dans un bon état d'entretien
- Occuper votre logement actuel dans le respect des règles en vigueur.

Étape 2 : Les démarches à effectuer

- Enregistrer une demande de logement social sur **demande-logement-social.gouv.fr** afin d'obtenir un numéro unique d'enregistrement
- Envoyer un courrier à votre agence Erilia expliquant les motifs de votre demande de mutation, accompagné du numéro unique d'enregistrement de votre demande. Veillez à bien préciser au moins deux zones géographiques souhaitées.

Étape 3 : Instruction de la demande

Erilia s'engage à étudier toutes les demandes de mutation. **Elles sont soumises à des critères d'éligibilité, de priorité et d'un passage en commission d'attribution. Elles dépendent également du nombre de logements sociaux disponibles sur la zone de recherche sélectionnée.** Notez que d'autres bailleurs sociaux peuvent vous proposer un logement social et que les délais d'attente pour une mutation, même prioritaire, peuvent être longs.

Les situations prioritaires :

- Apparition d'un handicap, d'un problème de santé, ou d'une perte de mobilité pour laquelle votre logement actuel ne serait plus adapté
- Modification de votre composition familiale à la suite de laquelle votre logement ne serait plus adapté : naissance d'un enfant, départ de vos enfants majeurs, séparation...
- Difficulté sociale ou financière

4 ASTUCES POUR... prévenir des incendies domestiques



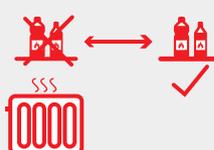
1 Rangez les allumettes, briquets et bougies hors de portée des enfants.



2 Ne surchargez pas les installations électriques.



3 Gardez toujours sous surveillance un appareil de cuisson, le fer à repasser, le lisseur pour les cheveux...



4 Stockez les produits combustibles loin des sources de chaleur...

 En cas d'incendie, appelez les pompiers (18 ou 112) et suivez leurs conseils.